

Des super-infirmières à la rescousse en Charente

»
Ce sont des efforts financiers importants mais la qualité de soins monte en flèche.

■ Les infirmières en pratique avancée, initiative née au Canada, se développent en Charente
■ Objectif, travailler avec les médecins pour libérer du temps de soin ■ Et améliorer la prise en charge du patient.

Nicolas GALLIEN
n.gallien@charentelibre.fr

Difficile de faire plus fraîchement diplômées. « On vient d'avoir la nouvelle ! » Marie Étienne et Virginie Carpentier sont employées du centre hospitalier Camille-Claudé de La Couronne. Elles sont désormais des praticiennes d'un nouveau genre puisqu'elles sont infirmières en pratique avancée (IPA), spécialisées dans la maladie mentale. Un sésame décroché après deux ans de formation poussée en fac de médecine. Mais qu'est-ce qu'une IPA ? « C'est une infirmière avec des compétences beaucoup plus larges », indique Magali Steuer, responsable ressources humaines au pôle santé de l'Agence régionale de la santé (ARS). « Ce titre est obtenu après une formation de deux ans, délivrant un diplôme de niveau master. Elle n'est ouverte qu'aux professionnels ayant au moins trois ans d'expérience. » Les deux soignantes de Camille-Claudé vont pouvoir désormais assurer un suivi plus poussé des patients et même renouveler des ordonnances. Leur implantation va aussi être encouragée dans les centres médico-psychologiques puisque leur rôle principal est le suivi des patients chroniques et la coordination du parcours de soins. Au Canada, les IPA existent depuis le début des années 1960. Mais en France, la pratique est arrivée seulement en 2016, avec la loi de mo-



Virginie Carpentier et Marie Étienne sont infirmières en pratiques avancées. Célia Deck (à gauche) les rejoindra dans deux ans, après sa formation.

Photo Julie Desbois

»
Pour les patients, c'est un avantage. Il peut passer plus de temps avec un professionnel qualifié.

demission de la santé. Une vingtaine d'IPA exercent en Charente. Le développement est exponentiel : chaque année, 50 IPA sortent de formation des universités de Poitiers, Limoges et Bordeaux. « Nous travaillons pour qu'elles restent dans les territoires. C'est aussi un moyen de lutter contre la désertification médicale. »

Ainsi, cinq domaines de formation sont possibles. D'abord, les pathologies chroniques stabilisées (diabète par exemple), qui concernent principalement les personnes âgées. C'est ce champ de compé-

tences qui enregistre la majorité des formations. Viennent ensuite l'oncologie (suivi de cancer et rémission), les maladies rénales chroniques, les urgences (le domaine le plus récent) et enfin la psychiatrie pour le soin des maladies mentales. Cours qu'ont suivi les IPA couronnaises.

Mieux répartir les tâches

Les enseignements y sont théoriques et pratiques. Pendant leur formation, les IPA réalisent de nombreux stages. « C'est aussi une ouverture pour découvrir d'autres pratiques et méthodes de travail », appuie David Dereure, directeur de Camille-Claudé. Mais l'IPA ne se substitue pas à un médecin. « C'est une logique pluri-professionnelle », rappelle Magali Steuer. « Le travail se fait dans le cadre d'un contrat d'organisation avec un médecin. » De fait, les IPA peuvent assurer des suivis médicaux, renouveler des ordonnances, effectuer des tâches administratives normalement dédiées aux médecins...

Et c'est justement cette organisation qui permet aux médecins d'avoir plus de temps. « Pour les patients, c'est un avantage. Il peut passer plus de temps avec un professionnel qualifié. L'autre avantage, c'est aussi que cela permet de gagner du temps en répartissant mieux les tâches, notamment dans les métiers en tension », souligne l'ARS. « Enfin, cela amène plus d'attractivité au métier d'infirmiers. Cela répond à une attente (lire par ailleurs). »

Mais la formation a un coût : 10.000€ sur deux ans. Ce sont les établissements qui la financent, sauf pour les infirmières libérales, qui travaillent à leur compte et pour qui le coût est un obstacle. « Ce sont des efforts financiers im-

Un levier pour évoluer... et attirer

Pour évoluer dans le métier d'infirmier, peu de solutions pour avancer. « En psychiatrie, c'est soit dans le management, soit en soins cliniques », pose Chantal Millet, directrice des soins de Camille-Claudé. Pourtant, les praticiens peuvent avoir envie d'évoluer tout en continuant de prodiguer des soins. « Les IPA sont une belle possibilité car c'est la reconnaissance d'une expertise. » Cette évolution est plutôt en rapport avec un enrichissement personnel... mais pas forcément financier. « Nous sommes un peu mieux payées en tant qu'IPA. Mais c'est sans rapport avec l'investissement dans la formation », développe Célia Deck. « Le niveau de qualification n'est plus le même, les responsabilités non plus. » Pour David Dereure, c'est aussi une façon d'attirer les praticiens. « Ça montre la dynamique qui peut exister dans un établissement. Proposer ce temps médical pour les patients, c'est une façon de donner plus d'autonomie aux praticiens et de valoriser leur travail. »

portants mais la qualité des soins monte en flèche », appuie David Dereure. Un critère qui fait partie des motivations qui ont poussé Marie Étienne, 36 ans et 14 ans d'expérience, à s'engager dans cette formation de deux ans. « On voyait, dans les exemples au Canada, que la formation en psychiatrie était beaucoup plus poussée et que le rapport au patient n'était plus le même. Ça permet de renforcer l'accessibilité des soins. »

« Un sacrifice pour la vie familiale

Sa collègue Virginie Carpentier, 49 ans et 20 années de pratique, ne dit pas autre chose : « Pendant mon parcours, j'ai pu voir le suivi des patients parfois abandonnés, le manque de temps médical... Ça m'a fait réfléchir. Alors, quand il y a eu un appel à candidature, ça m'a tout de suite intéressée. »

D'autant que les apports sont multiples. « Personnellement, je me sens plus en confiance professionnellement. J'ai aussi pu me mettre à jour en termes de recherches scientifi-

ques, me remettre en question professionnellement... », estime Virginie Carpentier. Pour Marie Étienne, « c'est une étape importante dans [sa] carrière. »

Encore faut-il trouver le bon équilibre avec les médecins qui ne voient pas tous d'un bon œil l'arrivée de ces super-infirmières. « Il y a pu y avoir quelques scepticismes », analyse David Dereure. « Mais une fois que la discussion est engagée, l'équilibre entre les praticiens se trouve assez rapidement. »

Reste un pas important à passer : celui de s'engager dans un cursus universitaire de deux ans quand on a une vie de famille. « C'est un sacrifice pour tout le monde. Pour moi, ça s'inscrit dans un projet de vie de famille », Célia Deck, 47 ans et 12 ans d'expérience, entrera en formation en septembre. « J'ai échangé avec Marie et Virginie avant d'y entrer. Je pars à Bordeaux pendant deux ans. Avec mari et enfants : « C'est important pour moi. Ça va me permettre d'être concentrée sur ma formation. Et on avancera ensemble, en famille ». Vers un avenir pour riche pour elle et ses futurs patients.

Pas seulement à l'hôpital

Au centre hospitalier d'Angoulême, une IPA, spécialisée en diabétologie, se partage d'ores et déjà entre l'hôpital d'Angoulême et celui de Ruffec. Quatre autres sont en formation : trois pour l'hôpital d'Angoulême (avec la spécialité urgences et la diabète-rhumato) et une dernière à Ruffec, également pour les urgences. L'an prochain, une autre infirmière de l'hôpital d'Angoulême partira se former. Les centres de santé du Département s'y mettent aussi. Une infirmière en pratique avancée est en poste à Brossac et l'arrivée d'une IPA est également prévue au centre de Bel-Air - la Grand-Font, à Angoulême, à partir du dernier trimestre. Avec l'accord du médecin, elles suivent des patients qui souffrent d'une pathologie chronique stabilisée, comme un diabète de type 2 ou une insuffisance cardiaque. Ils bénéficient de consultations plus fréquentes et longues puisque les IPA font généralement un examen clinique plus large. En cas de décompensation ou de survenue d'un nouveau problème, le médecin prend alors le relais.